EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE GENÈVE

PAROISSE DE COMPESIÈRES
Saconnex-d'Arve 300, 1257 Croix-de-Rozon
Courriel: compesieres@cath-ge.ch
Info: compesieresinfo.blog.tdg.ch

Conseil de paroisse, procès-verbal du 31 octobre 2022

Note: PV rédigé le 1er novembre par JFM et envoyé pour examen. Publié sur Compesières Info le 7 nov 22

Présents: Gisèle Gaud, Véronique Crettenand, Bernard Blondin, Christophe Cortiglia,
Membres du CC et du CUP: Marianne Richeux, Bernard Dusonchet
Excusés: Elie Maomou

La séance est ouverte à 18h15. Le président salue les membres présents et les remercie d'avoir mené à bien l'opération distribution des Tous ménages pour la fête du 100e de l'orgue. Les immeubles du chemin d'Archamps seront fournis cette semaine tout comme les habitants de Saconnex-d'Arve et de Bardonnex. Il a manqué des papillons pour Landecy et Saconnex-d'Arve.

PV de la séance du 29 août 2022 (JFM)

L'examen des éléments à suivre fait l'objet des points du présent ordre du jour.

Informations de la présidence (JFM)

L'Agenda Compesières 2022-2023 est toujours disponible et à jour sur le site Compesières Info.
Location-cession de la Salle St-Sylvestre à la commune. La commune n'est donc plus intéressée par une location (Note: en lien avec la Poste de Croix-de-Rozon qu'elle a racheté pour en faire une salle polyvalente après l'échec d'une location à un boulanger pâtissier?). En revanche, elle reste ouverte à une acquisition dont elle s'acquitterait du prix (non énoncé) sous forme d'annuités. Une cession exige l'aval formel de l'AG et de l'ECR.
Décision: Sur proposition du président, le Conseil reprendra ce dossier en 2024 quand on saura la date d'échéance exacte de la location pour la Ptite Bouffe. En 2023 (et sans doute en 2024, nous gérerons donc la salle par nos propres moyens.
Décision: Bernard Blondin est mandaté pour rechercher un locataire pour le 1er étage.
Gestion du contrat de location du restaurant scolaire. Par lettre du samedi 29 octobre envoyée par courriel, Claude Crottaz demande de préciser les conditions de l'article 9 de la convention du 10 juin 2021. La commune souhaite recevoir copie des contrats d'entretien ou les derniers rapports de contrôle des extincteurs, des portes automatiques reliées à la centrale d'alarme, des détecteurs incendie et du système de chauffage et de ventilation, ainsi qu'une copie de la police d'assurance du bâtiment.
Gestion de la Salle St-Sylvestre 2022-2023. La révision des tarifs et conditions de location 2023 a pris du retard. Ce point sera mis à l'ordre du jour du 4 décembre. Il s'agira en outre

dès janvier de trouver une répartition des tâches afin que la gestion de la salle repose sur plusieurs personnes. Notre comptable s'est déclarée prête à participer notamment pour le recouvrement des factures. Nous avons eu cet automne trois locations avec des retards de paiements. Le recouvrement a pris du temps. Il a été couronné de succès.
Aménagements extérieurs Saint-Sylvestre. L'architecte de la commune Giulia Thabuis a expliqué à une délégation de notre Conseil les raisons de l'état actuel. Le Canton qui a validé le plan de site en novembre 2021 a demandé un master plan pour définir un surfaçage cohérent, en principe perméable, sur l'ensemble du site de Compesières. La commune espère que le choix qui sera validé pour l'école vaudra pour le site. D'ici-là, l'aménagement autour de la salle St-Sylvestre restera provisoire.
Orgue 21. Bernard Dusonchet et Véronique Crettenand informent le Conseil qu'une quatrième séance de la commission tripartite aura lieu le 16 novembre. Aucune date n'est fixée à ce jour pour une clôture des travaux de la commission.
Information du comité de gestion de l'UP. Le budget 2023 sera étudié par le comité le 9 novembre à Compesières. Pour mémoire, la participation de Compesières se monte à 12'000 fr en 2022. A cela s'ajoute une participation aux frais de secrétariat des paroisses Salève. L'AG de l'UP aura lieu le 1er décembre à Troinex.
JF Mabut, qui est délégué de Compesières et membre du comité de gestion, demande à être remplacé comme délégué à l'AG.
Gisèle Gaud propose que les paroisses disposent chacune d'une voix. Sinon les petites paroisses sont systématiquement majorisées.
Harmonisation des tarifs des sacrements dans l'UP Les tarifs proposés ne diffèrent pas de ceux pratiqués à Compesières (voir info aux membres du 20 oct)
Fichier catholique. Le nouveau système informatique mis en place en mars 2022 n'est toujours pas maîtrisé par nos secrétaires. Actuellement les mutations résultant des baptêmes, des premières communions, des mariages et des décès de nos paroisses sont opérés par le secrétariat de l'ECR. Les arrivées et départs des habitants ne sont pas enregistrés (l'OCP ne fournit plus cette information depuis bientôt 10 ans) sauf lorsque les gens concernés s'annoncent. Ce dossier sera repris en janvier 2023.

100e de l'orgue, 19 et 20 novembre (V Crettenand)

A ce jour, 81 personnes sont inscrites, soit 52 bénévoles sur 58, 6 invités sur 18, et 23 personnes payantes. L'objectif est d'atteindre 50 à 60 personnes payantes, soit quelque 120 convives.
Autres points particuliers

> Messe concélébrée. Xavier Lingg qui fut le dernier prêtre résident dans la cure de Compesières demande à pouvoir concélébrer. Elie Maomou prendra contact avec lui. Quid de l'abbé Joye?
> Décoration: Marie Guisolan aura besoin que quelqu'un transporte les chrysanthèmes de l'église à la salle
> Information, publicité. Fête paroissiale à Plan-les-Ouates ce dimanche 6 novembre à l'Espace vélodrome (messe à 10h30, repas sans inscription). Des cartes postales sont à disposition à l'église.

Budget, comptabilité, caisse et fonds de caisse. Bernard Blondin a présenté un premier budget pour cette fête basé sur une participation de 150 convives dont 40 invités et 110 payants. Le coût serait de 5681 fr et les recettes de 5100 fr soit un déficit de 581 fr, auquel il faut ajouter 2221 fr pour l'apéritif du 19. Bernard enverra un nouveau budget dans les

prochains jours fondés sur 120 personnes dont 50 payantes. Une règle de trois permet d'évaluer une recette de 1750 fr et une dépense de 4545 fr soit un déficit de 2795 fr, à quoi il faut ajouter l'apéro du 19 estimé à 2220 fr, ce qui donne un déficit prévisionnel de près de 5000 fr. A ces montants s'ajoutent des frais d'information (affiches et tous ménages) à hauteur de 500 fr et une indemnité de l'organiste évaluée à 250 fr.
Décision: Le Conseil ouvre sans opposition un crédit de 5000 fr pour la couverture des fête de la fête du 100e anniversaire.
Véronique est mandatée pour signer le contrat avec Bardozoo (devis 200 fr). Elle doit aussi prendre contact avec la commune pour commander des doses de café.

Exécution du budget 2022 (JFM et B Blondin)

Participation de 3000 fr à la Maison d'Église de l'ECR (Projet de délibération présenté le 29 août)
Décision: Le Conseil adopte le projet à l'unanimité (voir ici)
Don de solidarité de 2000 fr de la paroisse 2022 en faveur de Caritas (Projet de délibération du 29 août). Bernard Dusonchet plaide pour participer à une action de solidarité définie par le Conseil de communauté (sans abris à Genève). D'autres intervenants remettent en cause un tel versement non prévu au budget 2022.
Décision: Compte tenu du résultat 2022 probablement positif, le Conseil renvoie sa décision au 5 décembre.

Finances (B. Blondin)

Budget 2023. Bernard présente un projet de budget élaboré avec Annick Roman . Il est construit sur la base du réel 2022 arrêté au 24 octobre et annualisé. Le Conseil passe rapidement en revue les rubriques ce qui permet de clarifier quelques points notamment en rapport avec notre participation à l'UP et celle distincte de notre participation aux frais communs Salève (notamment les frais de la chorale Salève et 30% du secrétariat)
Décision: Bernard Blondin prend contact avec les trésoriers de Troinex (Christian Carletti) et de Veyrier (Patrick Panchaud) pour mettre à plat nos relations financières et plaider le fait que Compesières utilise très peu le secrétariat commun (l'ensemble des locations de l'église et de la salle St-Sylvestre est gérée par JFM).
Souscription paroissiale janvier-février 2023. (organisation, rédaction d'une lettre, envoi, suivi)
Décision: Ce point est reporté à la séance du 5 décembre
Gestion de la salle St-Sylvestre 2023 (suivi, délégation du Conseil en vue d'une discussion exploratoire avec la commune)
Décision: Ce point est reporté à la séance de janvier 2023
Location du 1er étage du Centre St-Sylvestre (voir ci-dessus informations du président)

Bâtiments (C Cortiglia)

Travaux église
En conformité avec la décision du conseil du 29 août, la mise en route du chauffage les 26 et 28 octobre a programmé le chauffage afin d'économiser l'énergie conformément à la demande du diocèse LGF du 24 octobre.

1. Le chauffage au sol (deux circuits, un pour le plancher, un pour le carrelage) démarre quand la température extérieure tombe sous les 10 degrés et s'arrête lorsque la température intérieure dépasse 10 degrés (sur une moyenne de 8 heures).
2. Lors des cérémonies, un troisième système (ventilation) se met automatiquement en route 10h avant la messe et élève la température de plusieurs degrés (en fonction de la durée et de la température extérieure).
3. Pour les manifestations culturelles et les funérailles, l'enclenchement et déclenchement se fait manuellement.
4. Le système par ventilation passe à travers des gaines enfouies dans le sol des bas-côtés. Or ces gaines d'aération n'ont pas été isolées, de sorte qu'une partie des calories sont perdues. Un examen du système de chauffage construit en 2006 sera prochainement commandé afin de définir une politique de chauffage qui réduise autant que possible la consommation énergétique.
5. Un sondage d'opinion est lancé pour recueillir l'avis des paroissiens quant à la politique de chauffage en janvier, février, mars et avril. Quatre options sont proposées: 1) Célébrer la messe à 10 degrés, 2) Célébrer la messe à 15 degrés, 3) Célébrer la messe à la salle St Sylvestre à 19 degrés), 4) Supprimer la messe à Compesières.

Gisèle demande qu'on remette en place la poignée de la porte principale
Le coût d'un grand nettoyage de l'église (5000 fr) sera indiqué en pied du budget.
L'inventaire de l'église reste à faire.

Travaux St Sylvestre (état des contrats d'entretien, nettoyage des vitres, réparation diverses, inventaire). Ce point n'a pas été abordé faute de temps.

Projets en cours (Reporté au début 2023)

Projet «Solaire, empreinte environnementale de la paroisse » (CC) (Quelle action en cas de demande de réduction de chauffage? voir F Métral de l'ECR. Projet de délibération)
Projet Cercle des « Amis de Compesières » (BB) (projet de délibération présentée à l'AG du 29 novembre 2021 à faire connaître et à préciser en vue d'une adoption en 2023)

Divers et propositions individuelles

Bernard Dusonchet signale, avant de rejoindre la réunion du Conseil de l'Unité pastorale au 1er étage du Centre paroissial de Compesières, qu'il a assuré l'accueil des fidèles durant quelques dimanches et que plusieurs personnes l'ont remercié de son accueil. Comment pérenniser ce service?
Objectif: étoffer le cercle des lecteurs et créer des duos lors des messes du dimanche.
JF Mabut demande comment rétablir un feuillet de liturgie contenant les références des lectures, une citation de la sagesse, les prières universelles et quelques nouvelles de la paroisse, de notre UP, des voisines, de l'Eglise à Genève et d'ailleurs?

Planning des séances en 2023

Dates importantes (voir calendrier 2023)
AG 2023: le lundi 3 avril à 20h

Séances du Conseil. Les lundis à 18h15 23 janvier, 27 mars, 8 mai, 26 juin

Prochains rendez-vous

10 novembre à 18h, apéro Comète, derniers ajustements de la fête du 100e
13 novembre à 10h, messe avec la participation d'un groupe de trompettes de l'Harmonie municipales de Plan-les-Ouates (fanfare de Compesières jusque dans les années 1950)
19 et 20 novembre, fête du 100e de l'orgue de Compesières
Samedi 3 décembre à 9h30, construction de la crèche de Noël
Samedi 3 décembre à 17h concert de la Psallette
5 décembre à 18h15 Conseil de paroisse à La Mûre (suivie d'une fondue).
10 et 11 décembres Concerts de Noël des Musicales

La séance est close à 20h. Elle est suivie d'un apéro offert par Bernard.

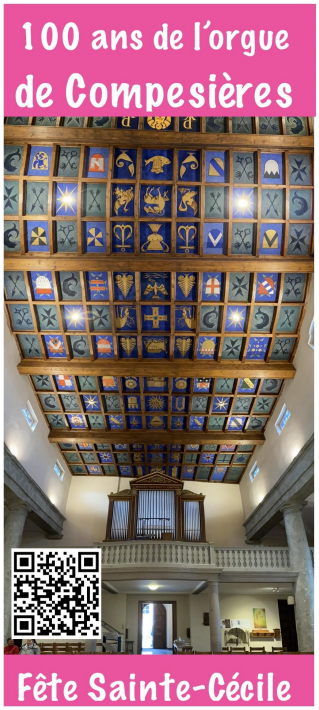

19 novembre 2022

Eglise de Compesières, 17h

Concert
donné par la chorale Compesières-Salève, sous la direction de Claude Magnin,

et Stan Théodas, organiste.
Entrée libre, collecte à la sortie

Apéritif offert à la salle Saint-Sylvestre

20 novembre 2022

Eglise de Compesières 10h
Messe chantée

Salle communale de Bardonnex
Apéritif 11h30
Grand repas
Menu autour du cardon de Charrot, desserts maison, café

On s'inscrit (obligatoire) sans tarder, avant le 13 novembre
Monique Gaud 022 771 23 69 ou Marianne Richeux 022 771 30 44 ou à compesieres@cath-ge.ch

Prix 35 fr par personne (boissons non comprises)
Gratuit jusqu'à 18 ans.

Montant à verser à Paroisse de Compesières iban CH 36 8080 8009 3392 7624 4 ou sur place.